



Bulletin municipal N°194

Janvier 2022

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:

Tél 05 61 84 22 22

Mel :

roqueseriere.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

www.roqueseriere.fr

Bibliothèque :

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech :

lundi au vendredi :

9h30 - 12h / 13h30 - 18h00

Samedi et dimanche :

9h30 - 18h00

Fermeture : le mardi et jours fériés

Tri sélectif : poubelle jaune tous les vendredis matin des semaines paires.

Déchets ménagers : poubelle noire tous les mardis matin

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire reste une préoccupation pour nombre d'entre nous ; certaines familles ont eu à connaître des moments douloureux et ont perdu des proches. Je tiens à vous faire part de mon soutien et de celui de mon équipe municipale. A chacun d'entre vous, l'ensemble du conseil municipal souhaite une bonne année 2022 qui, nous l'espérons, nous permettra de nous réunir à nouveau, de retrouver les événements porteurs de convivialité et de chaleur humaine, moments qui font la force de notre village.

Nous avons prévu de faire le point, lors des vœux le 15 janvier, au terme de cette année et demie de notre mandat ; malheureusement, il nous est impossible de vous rassembler autour d'un événement festif, aussi nous avons choisi de reprendre dans ce bulletin les principales actions menées par votre conseil municipal et de vous présenter les perspectives pour l'année 2022. Le bilan vous est présenté en lien avec les principales orientations de notre programme de mars 2020.

Dans ce bulletin, vous trouverez également la présentation du projet de rénovation de la « maison des associations », projet important pour la commune dont les travaux devraient débuter fin 2022.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Thierry CASTET, maire de Roquesérière

Compte tenu de la situation sanitaire, les vœux du maire et du conseil municipal, prévus le samedi 15 janvier, sont annulés, ainsi que le repas des anciens prévu le dimanche 16 janvier.

Pour vous faire vacciner : prenez RDV sur le site www.keldoc.com

Centre de vaccination de Montastruc : Salle Pierre Perret—Espace Simone Veil

**Prochaines
manifestations
(salle des fêtes)**

Le vendredi 4 février à 20h30 : Concert Nougajazz, organisé par Gélatine

Le samedi 5 février à 18h : AG Gélatine et concours culinaire

Le dimanche 6 mars à 15h : Spectacle de théâtre, association Domino

Le samedi 19 mars : Carnaval et concert jazz, organisés par l'APE et le Comité des fêtes

Trois enjeux, base de notre engagement en mars 2020 :

1- « La préservation du cadre de vie , ce qui nécessite de créer les conditions favorables à un développement durable », par la protection de l'environnement des espaces agricoles et naturels.

Bilan 2020-2021

Dès son entrée en fonction et malgré une forte pression de lotisseurs, le conseil municipal a fait le choix de ne pas donner suite à la création du 3ème lotissement. De façon raisonnée, il est apparu nécessaire d'intégrer les lotissements de Graubielle I & II.

Comme nous vous l'avions promis, nombre d'actions ont été menées en faveur de l'environnement et le seront jusqu'à la fin du mandat : plantations et remplacement d'arbres dans différents endroits de la commune, sauvegarde de chênes adultes et préservation d'une centaine de repousses de chênes le long des talus (domaine de la commune) et création de 300 m de haies chemin de Rossignol notamment.

En partenariat avec les services voirie de la C3G, nous avons souhaité un mode de gestion plus raisonnée des dépendances routières et des bordures de champs. Ces actions permettent la préservation et la création d'habitats favorables à la biodiversité. Sans nuire à la sécurité routière, le fauchage est plus respectueux des haies, une fauche tardive des hauts de talus (propriété de la commune) consiste à laisser pousser la végétation des talus pendant les périodes printanières et estivales afin de favoriser le développement de la flore et de la faune abritées dans ces hautes herbes..."Faucher ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut !"

Perspectives 2022

Avec les agriculteurs de la commune nous souhaitons discuter de projets de plantations de haies éligibles en bordure de parcelles agricoles ou intra-parcellaires comme l'incitent la chambre d'agriculture et l'Etat par son plan de relance « plantons des haies !»

Il est prévu la plantation de 22 arbres chemin de Rossignol et un aménagement paysagé qui accompagnera les projets d'équipement de la zone de loisirs de Salle Basse et celle de l'inter-lotissements de Rossignol.

Parlons randonnées, le GR46 a maintenant trouvé son cheminement définitif. Là encore, la municipalité a montré sa volonté de voir aboutir ce projet. Rappelons nous, en octobre 2020, les services de la biodiversité et de l'aménagement durable du Département nous signifiaient qu'ils envisageaient un autre tracé si un consensus n'était pas trouvé avec des propriétaires. C'est ainsi fait, Roquesérière sera bien une étape du chemin de Saint-Jacques.

De même, la municipalité a rapidement rencontré la « SPLA », gestionnaire de la zone de compensation dont une partie longe la route de Saint-Sulpice, afin d'envisager la création d'une voie douce qui permettrait de relier Roquesérière à Saint-Sulpice via le chemin d'En Gaulène . Après un premier refus, nous avons obtenu qu'un nouveau rendez-vous soit planifié en janvier 2022.

Avec la commune d'Azas nous entamerons une discussion au sujet de l'ouverture de la portion de chemin entre Azas et Roquesérière.

Enfin, la mairie planifiera un programme d'égavage pluriannuel des arbres en bordure de voirie ou de parcelle, dans le but de limiter les détériorations tout en leur assurant un développement harmonieux. Il en sera de même avec la centaine de repousses de chêne déjà balisées sur les chemins communaux.

2- « L'urbanisation raisonnée et la sauvegarde du patrimoine communal »

Bilan 2020-2021

Ressources humaines : Sébastien Pons a remplacé Christian Payrastre. Ce changement de personnel s'est accompagné d'un effort financier, justifié par un accroissement d'un mi-temps supplémentaire.

Principaux travaux :

- ⇒ Rénovation des façades de la maison des associations
- ⇒ Création d'un éclairage chemin de Rossignol

En régie : Rénovation du baptistère, du mur du cimetière et d'une pièce au 1er étage de la mairie. Nettoyage du parvis de l'église, de l'école, du monument aux morts et du crucifix du cimetière.

Investissements :

- ⇒ Matériels : outillage portatif et remplacement du C15 par un véhicule camion benne
- ⇒ Achat d'illuminations de Noël.

Ecole : travaux de rénovation de la toiture, climatisation, rideaux occultants, achat de mobilier

Sécurité :

- ⇒ Création de passages piétons.
- ⇒ Action entreprise afin de limiter la circulation des poids-lourds au centre du village (dossier en cours) par la modification du panneautage au rond-point de Vinalie après accord de la mairie de Saint-Sulpice, la SPLA, les services départementaux 31 et 81 en charge de la voirie. Dans la mesure où cette action ne permettrait pas de résoudre efficacement cette problématique, le maire de Roquesérière prendra un arrêté d'interdiction poids-lourds.



Perspectives 2022

- ⇒ Installation d'une commission élus—habitants en charge de la sécurité routière dans notre commune. Dès janvier 2022, le cabinet BECAD, bureau d'études, doit remettre un avant-projet relatif à la réduction de vitesse et la sécurisation du centre-bourg.
- ⇒ 2 projets importants : la rénovation de la maison des associations (pages 4 à 11) et les aménagements des deux zones de loisirs de Rossignol et Salle Basse.

3- « Une vie locale dynamique et une implication citoyenne qui favorisent la concertation »

Bilan 2020-2021

Défendre notre école rurale et sensibiliser nos enfants aux enjeux environnementaux

- ⇒ Création d'un poste ATSEM à mi-temps
- ⇒ Plantation de la haie chemin de Rossignol par les enfants de la maternelle avec l'accompagnement de l'association « Arbres et paysages d'autan »

Participation citoyenne

- ⇒ Mise en place du dispositif « Citoyens vigilants » avec la gendarmerie, dans un esprit de voisinage bienveillant.
- ⇒ Mise en place d'un questionnaire à destination de tous les habitants pour recueillir les souhaits d'aménagement de deux zones de loisirs (Rossignol et Salle Basse) et d'une commission « Participation des habitants » pour élaborer des projets concrets (page 12)

Perspectives 2022

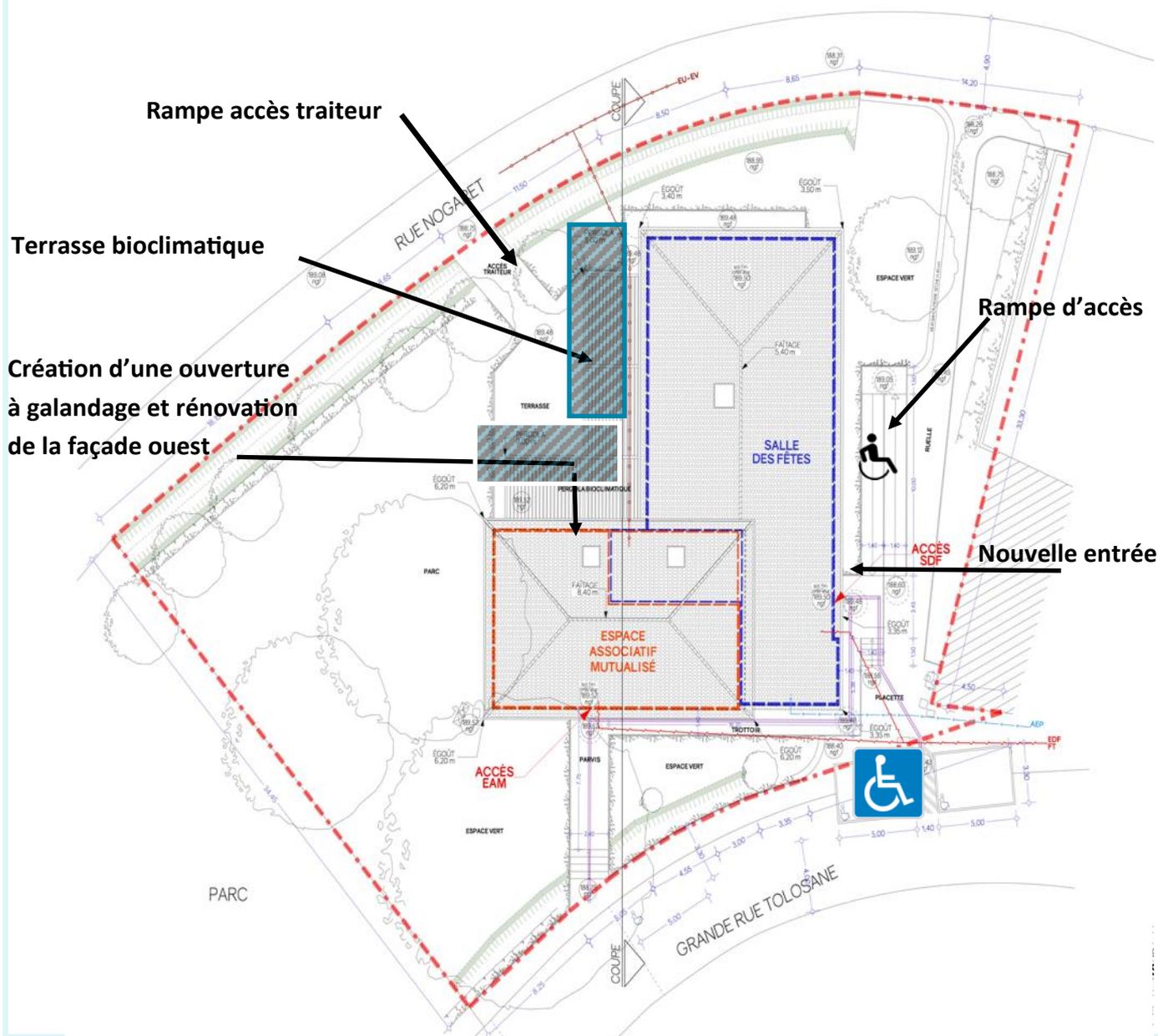
- ⇒ Plantation de 100 m de haies avec accompagnement de l'association « Arbres et paysages d'autan »
- ⇒ Possibilité avec accord du personnel enseignant de faire intervenir une ornithologue spécialiste de la biodiversité.
- ⇒ Réalisation d'une partie de l'aménagement des zones de loisirs

En 2022, nous engagerons des travaux de restructuration de l'immeuble dénommé actuellement « maison des associations », attenant à la salle des fêtes, toutes deux actuellement sous-utilisées. En effet, l'état vétuste des pièces, l'humidité des murs, le manque de lumière, le manque de sanitaires et l'organisation peu adaptée des pièces n'incitent ni les associations, ni les habitants à investir ce bâtiment autant que possible. De même que le manque de lieu de réchauffage (cuisine) nuit à l'utilisation de la salle des fêtes.

Or, c'est un ensemble qui a de réels atouts : l'actuelle maison des associations est une belle bâtisse, ancienne, idéalement placée au centre du village, intégrée dans un parc partiellement ombragé par des arbres anciens dont les façades viennent d'être rénovées. Notre projet est donc de valoriser l'ensemble de ce patrimoine, d'en rénover l'intérieur, de lui redonner « toute sa place » et de vous proposer un équipement à vocation multiple, fonctionnel, convivial, sécurisé et accessible, qui anime le cœur du village et participe à son identité. Il conservera sa vocation d'accueil des associations mais, associé à la salle des fêtes, nous souhaitons qu'il devienne une véritable « maison communale », un lieu d'accueil que s'approprient les habitants.

Vous découvrirez ci-dessous et dans les pages suivantes ce projet qui devrait démarrer après l'été 2022.

L'appellation « Espace associatif mutualisé » (EAM) est un terme administratif.



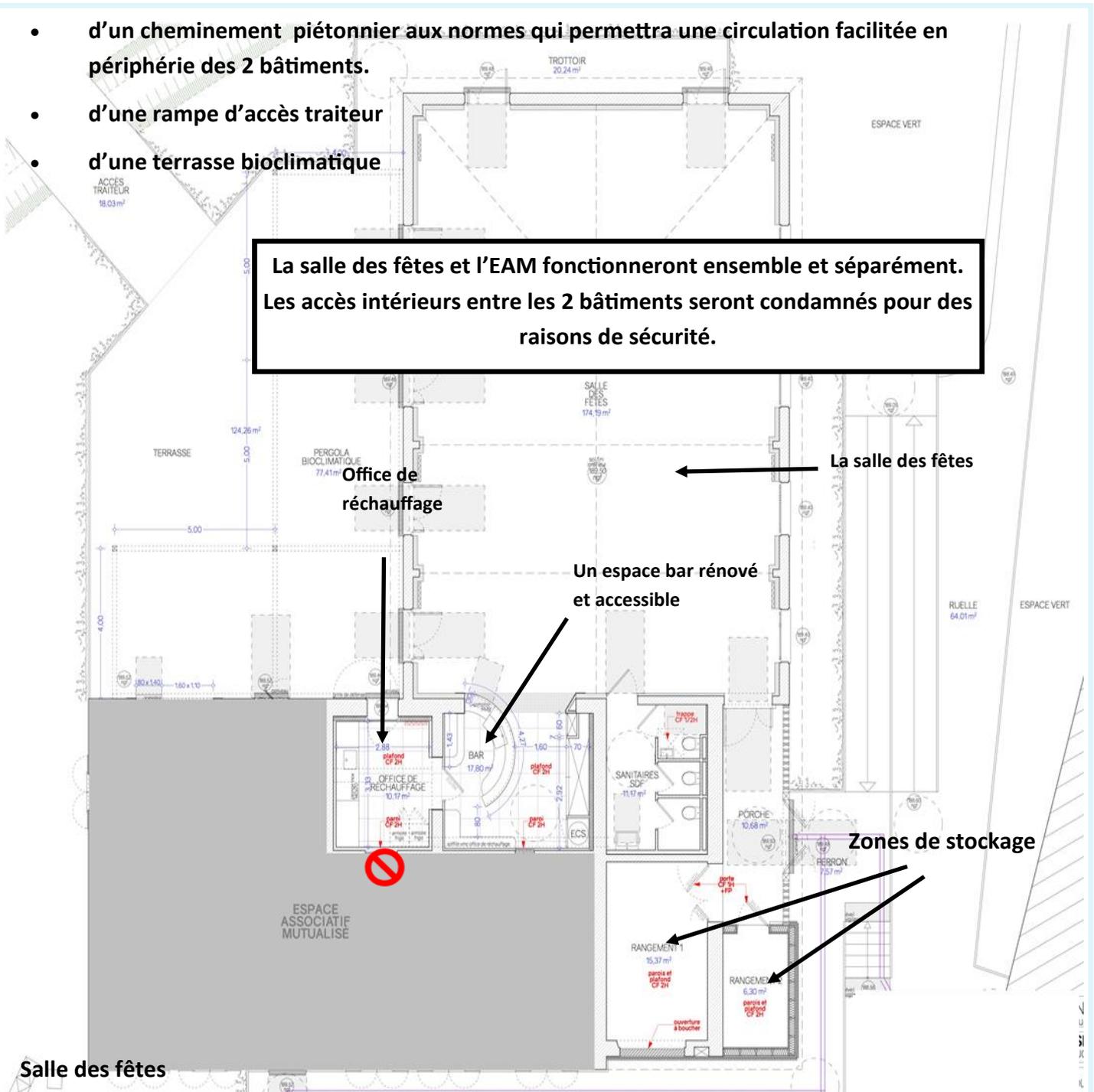
Les abords du futur « Espace Associatif Mutualisé » ou « EAM »

Accessibilité extérieure : les abords du bâtiment ne répondent pas aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap. Outre les 2 places dédiées à proximité immédiate de l'EAM, sera créée une rampe d'accès à la porte principale de la salle des fêtes. De même une attention particulière sera portée aux seuils des portes et issues de secours.

Création :

- d'un cheminement piétonnier aux normes qui permettra une circulation facilitée en périphérie des 2 bâtiments.
- d'une rampe d'accès traiteur
- d'une terrasse bioclimatique

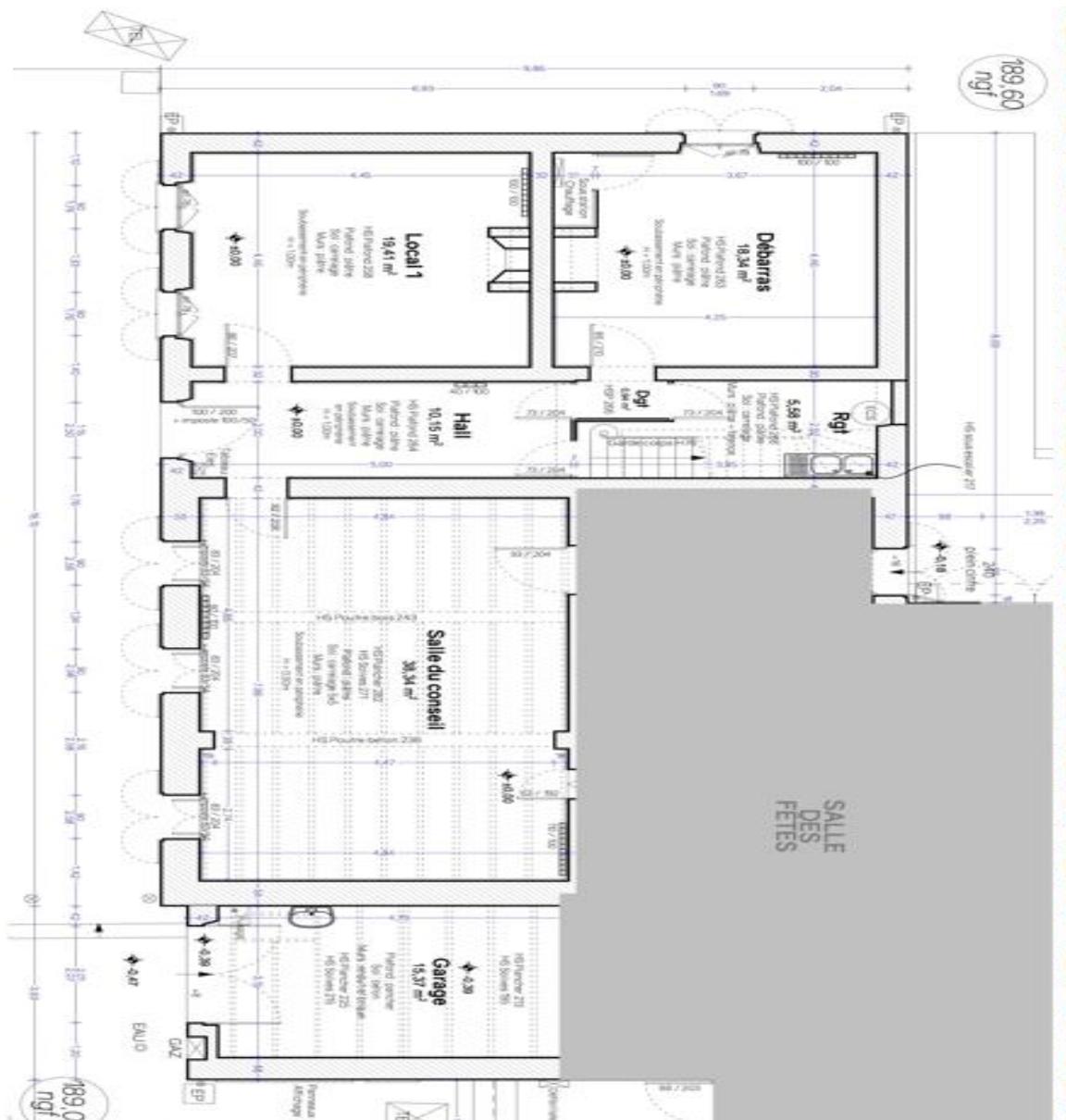
La salle des fêtes et l'EAM fonctionneront ensemble et séparément. Les accès intérieurs entre les 2 bâtiments seront condamnés pour des raisons de sécurité.



Salle des fêtes

- Création de deux espaces de stockage en lien direct avec la grande salle. Seront stockés les différents matériels nécessaires au fonctionnement des associations ainsi que les tables et chaises de la salle des fêtes.
- Un office de réchauffage, le local dédié à cette activité est sous équipé, vétuste et peu fonctionnel. Une réorganisation et la mise à disposition de matériel adéquat sont nécessaires.
- L'espace bar sera équipé d'un nouveau mobilier

Rez-de-chaussée avant travaux



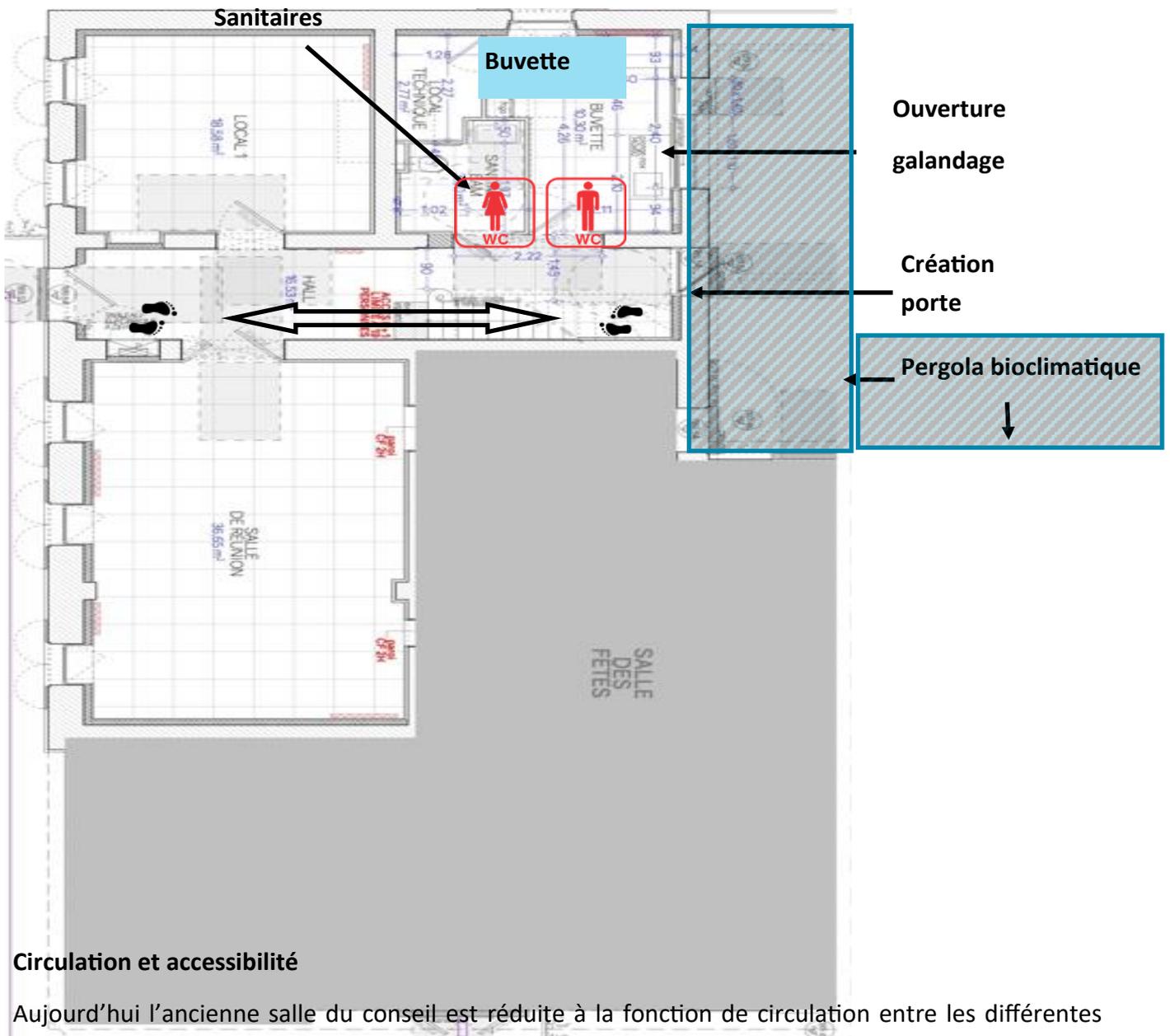
Confort thermique et phonique

Les travaux envisagés ne peuvent pas passer outre les préoccupations actuelles concernant les dépenses énergétiques. Le projet capitalisera sur la présence de la récente chaufferie municipale. Il est prévu la mise en œuvre d'une isolation thermique efficace des façades, des combles et du plancher haut du RDC .

L'ensemble des huisseries extérieures seront remplacées par des menuiseries isolantes.

La totalité des pièces seront remises à neuf .

Rez-de-chaussée après travaux



Circulation et accessibilité

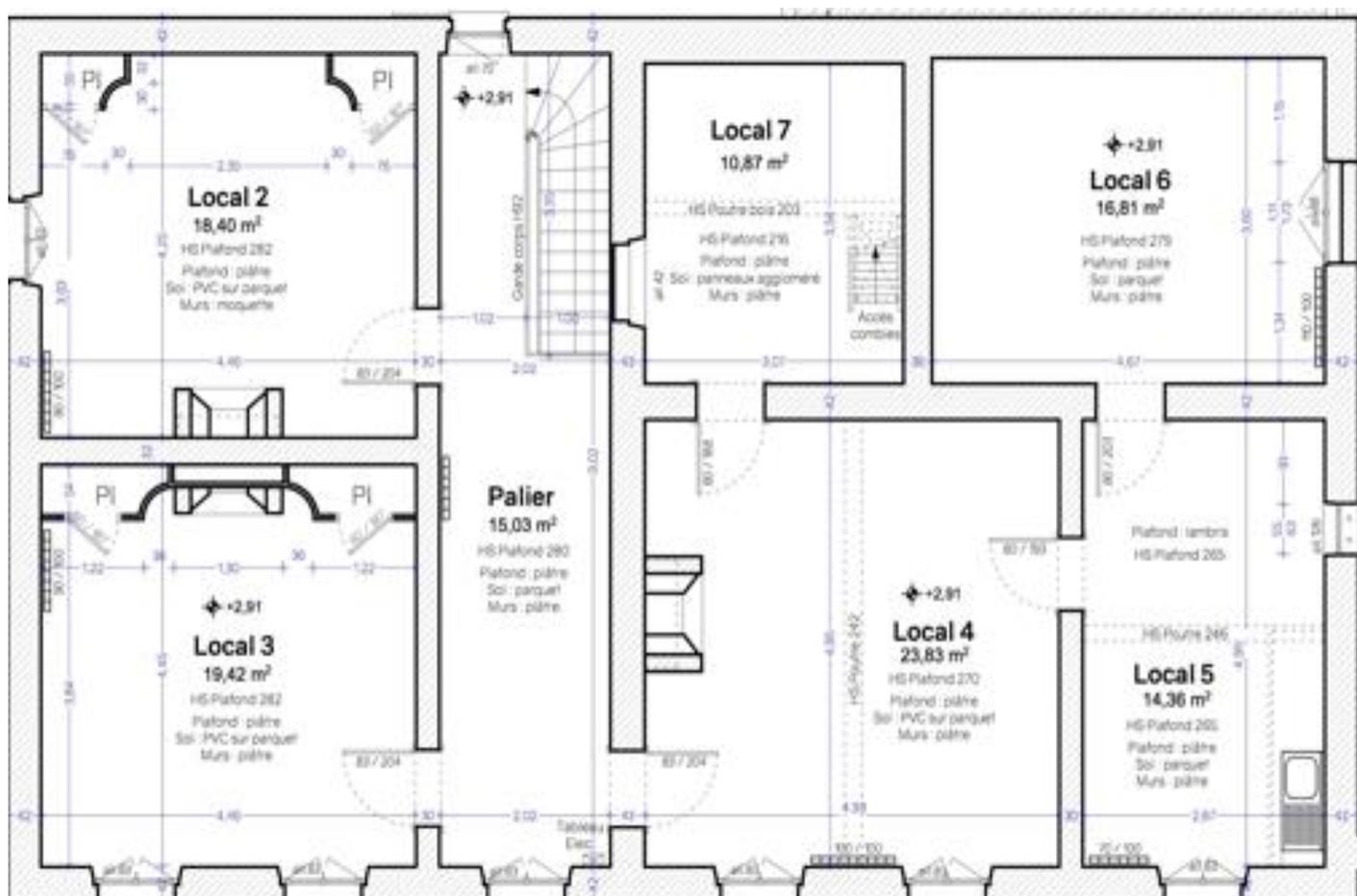
Aujourd'hui l'ancienne salle du conseil est réduite à la fonction de circulation entre les différentes pièces du rez-de-chaussée et la salle des fêtes. Redonner à cet espace son caractère d'origine fera partie des objectifs du projet.

De même, la création de sanitaires dédiés s'avère nécessaire afin d'offrir ce confort aux usagers. Les largeurs de porte seront modifiées toujours dans un souci d'assurer la meilleure accessibilité possible.

La sécurité des personnes est aussi prise en compte par la création d'allèges aux fenêtres du 1er étage et d'un garde-corps de l'escalier rehaussé.

Une ouverture sera créée côté ouest afin d'accéder au couloir du RDC. Enfin une buvette sera créée et équipée. Comme vu précédemment, une ouverture à galandage façade ouest permettra d'assurer le service.

1er étage avant travaux



Actuellement, les salles du RDC et celles du 1er étage sont occupées par des associations qui les utilisent soit pour leurs activités régulières, soit pour stocker du matériel : au RDC le Club Vitalité et le Comité des fêtes, à l'étage, les petites mains, l'APE, les Croqueurs ludiques et le club mouches.

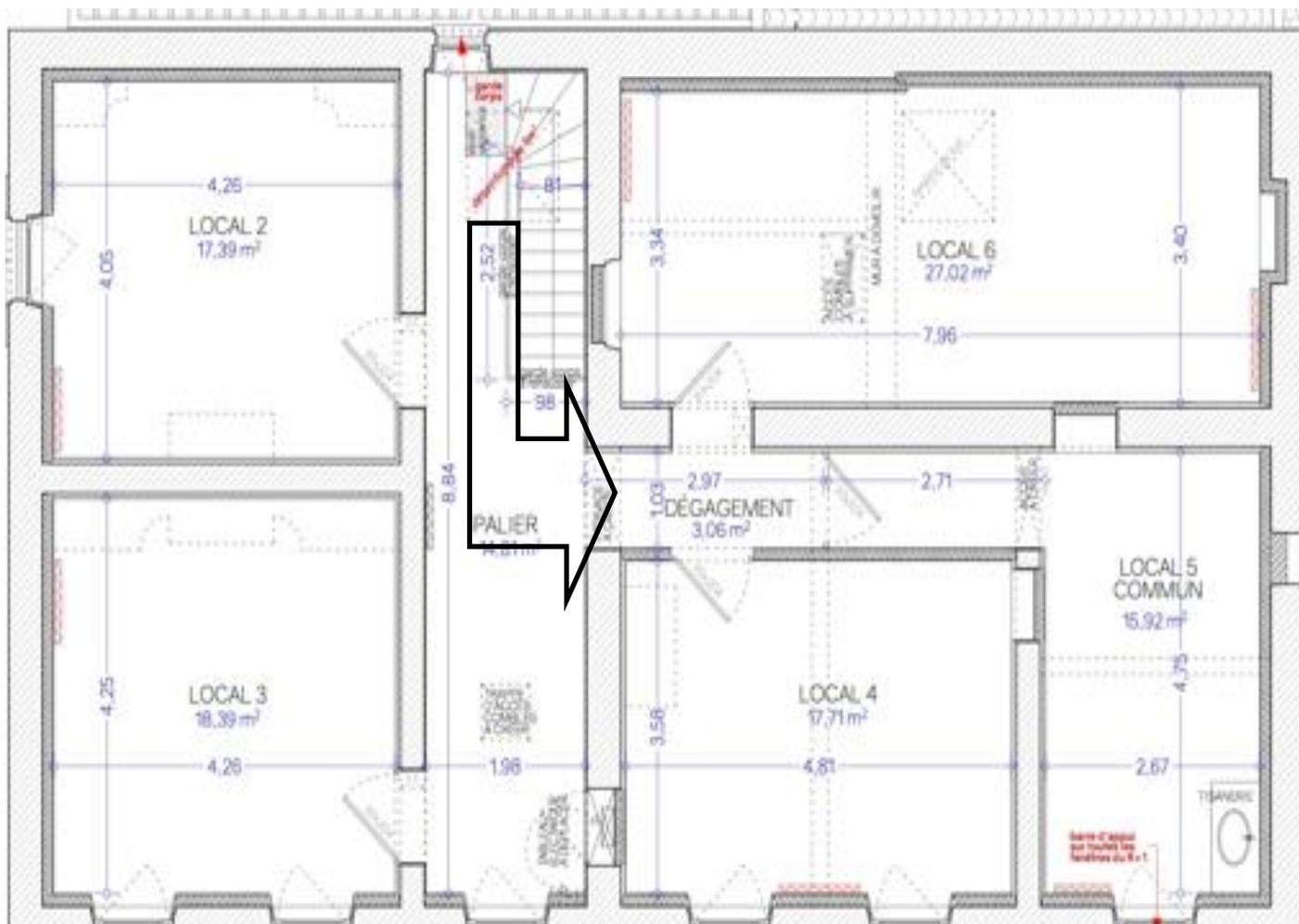
L'ancienne salle du conseil est ouverte à tous et sert de ludothèque aux Croqueurs ludiques.

L'ensemble du 1er étage ne répond pas aux normes de sécurité, aussi nous serons amenés à modifier l'organisation des pièces et le couloir de circulation.

A ce jour, l'organisation et la destination des pièces, une fois rénovées, ne sont pas déterminées.

Notre projet est de faire de ce lieu un espace mutualisé, partagé, mieux utilisé et ouvert à tous.

1er étage après travaux



A l'exception des 2 pièces (local 2 et 3) qui ne seront pas modifiées dans leur configuration actuelle (hors travaux de mise aux normes et rénovation), la circulation est sensiblement modifiée pour des raisons de sécurité incendie mais aussi dans un souci de meilleure utilisation de l'espace. Le local 7 est supprimé au profit d'une pièce (local 6) plus grande. Un dégagement est créé, celui-ci donnera accès aux pièces 4 et 6 et au local commun avec un coin « tisanerie » ou « apéro » en fonction !

Plan de financement



DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rénovation Espace Associatif Mutualisé :	185 K€	20%	222 K€
Salle des fêtes	117 K€	20%	140,2 K€
Interventions espaces extérieurs	160 K€	20%	192 K€
Maitrise d'œuvre - Etudes	54 K€	20%	64,8 K€
Total	516 K€		619 K€

RECETTES

Moyens financier	Taux	Montant
DETR	30% du HT	154,8 K€
Région	20% du HT	103,2 K€
Département	30% du HT	154,8 K€
Total	80%	412,8 K€
Reste à la charge de la commune 	20% du HT	103,2 K€

DETR = Dotation des Equipements pour les territoires ruraux

Calendrier prévisionnel - début des travaux en septembre 2022 (?) durée prévue : 1 an



En conclusion

Notre objectif : renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser le lien social dans notre commune

Il est impératif aujourd'hui de favoriser le lien social, dans notre commune : Roquesérière a changé de visage en moins d'une décennie, de nouveaux habitants s'y sont installés, il nous apparaît primordial de renforcer le sentiment d'appartenance au village de l'ensemble de la population. L'Espace Associatif Mutualisé pourra y contribuer.

Une fois rénové, il offrira de nouvelles opportunités d'échanges et deviendra un véritable lieu de vie : espace de culture, de loisirs, d'échanges et de travail, ces nouvelles salles multi-activités seront affectées pour partie aux associations et permettront aussi de vous offrir des services. Notre commune compte à ce jour de nombreuses associations, toutes très dynamiques ; elles continueront à utiliser ce bâtiment pour leurs activités.

La rénovation de cet espace public est un préalable, aujourd'hui, à l'amélioration globale du cadre de vie. Il devrait nécessairement en découler des changements d'usages et de pratiques qui doivent tendre à plus de rencontres, plus de sociabilité, plus d'animation, plus de convivialité et une vitalité retrouvée du centre du village ; c'est le sens que nous souhaitons donner à ce projet.

Mais la mairie souhaite que ce lieu devienne un lieu qui appartient à tous : ce peut être un espace de cotravail, un espace de vie social, lieu de rencontres, d'échanges, ouvert sur l'esplanade, qui proposera un café ou un thé, un endroit pour prendre son temps, se poser, discuter et imaginer des projets.

La création d'un espace paysagé et arboré accompagnera, dans un deuxième temps, cette rénovation ; le parc de ce bâtiment est actuellement une simple esplanade partiellement arborée et engazonnée qui fait parfois office de parking. Sans modifier totalement cette utilisation, il nous semble important de valoriser ce parc.

Bienvenue dans votre nouvel « espace associatif mutualisé » !





Séance du 22 octobre 2021 :

Autorisation de signature de la convention modifiée de mise à disposition des services concernant l'ALAE,

Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi non permanent : prolongement du contrat de MR PONS,

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables,

Décision modificative N°2 : augmentation de crédit—section de fonctionnement,

Décision modificative N°3 : augmentation de crédit—section d'investissement.

Séance du 26 novembre 2021 :

Inscription au Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2022,

Modification de l'attribution de compensation liée à la réforme des rythmes scolaires.

Séance du 09 décembre 2021 :

Décision modificative N°4 : augmentation de crédit—section de fonctionnement.

Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis .

A titre d'information, vous y trouverez les supports des réunions thématiques du Scot concernant le changement climatique et son impact sur notre territoire.

www.roqueseriere.fr



Vous souhaitez être informé des événements de votre commune en direct ?

<https://www.panneapocket.com/>

Pour être informé en temps réel vous pouvez la télécharger gratuitement !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE

App Store Google Play



Broyage des déchets verts : La mairie vous rappelle qu'elle met à votre disposition son service gratuit de broyage des déchets verts chaque vendredi matin de 9h à 11h45. Il vous est proposé d'amener vos végétaux sur le site du hangar communal (derrière le cimetière) pour y être broyés, avec le broyeur communal. Préalablement, **il est impératif** de prendre rendez-vous auprès du secrétariat aux heures d'ouverture de la mairie par téléphone (05.61.84.22.22).

Pour rappel, le brûlage des déchets verts est strictement interdit



Cette année encore, les mesures sanitaires vont perturber notre rituel de début d'année : conformément aux consignes, le maire a décidé de reporter le repas des aînés et la journée récréative associée.

Ainsi, dès que les conditions nous le permettront, nous vous informerons de la date fixée pour nous retrouver et fêter... 2022

Rubrique santé bien-être par Karima Koubaa

BOISSON DETOX CITRON GINGEMBRE

(à déguster chaude ou froide à l'heure du petit déjeuner)

Pour 2 pers :

40cl d'eau

3 citrons jaunes

2 c à s de miel

1 pincée de piment de cayenne

½ c à c de gingembre moulu

Pressez les citrons et versez le jus dans l'eau que vous aurez fait tiédir

Ajoutez le miel, le piment et le gingembre et mélangez rapidement

Solidarité

Chacun d'entre nous peut se trouver confronté à des difficultés passagères, toute aide est la bienvenue et à ce titre nous vous rappelons quelques contacts utiles :
Restaurants du cœur : aide alimentaire, 12 rue du Grand Pastellié à Bessières 05 34 52 31 46
Croix Rouge : aide alimentaire, vêtements, 224 av de la gare à Bessières 05 34 26 40 25



« La vie au village m'intéresse, je participe »

Suite au questionnaire transmis à tous les habitants en avril et aux réponses présentées dans le Flash infos de juillet 2021, une cinquantaine de personnes ont manifesté leur intérêt pour s'impliquer dans une réflexion commune sur l'aménagement des deux zones de loisir (Rossignol et Salle Basse).

Trois réunions ont eu lieu entre septembre et novembre 2021 et des groupes de travail ont été organisés; 33 habitants y ont participé et ont permis l'élaboration de deux projets d'aménagement. Ces projets ont été présentés par des représentants de ces groupes au conseil municipal le 26 novembre.

En janvier 2022, les projets seront validés par les élus qui décideront du budget total alloué. Une dernière réunion avec les habitants aura lieu en janvier, si la situation sanitaire le permet.

L'objectif de la municipalité est d'engager dès 2022 une partie des projets d'aménagement et d'associer les habitants à la réalisation.



Les habitants
au travail





Le dimanche 5 décembre, un atelier a réuni des habitants qui souhaitent fabriquer des décorations de Noël pour le village. Ainsi ont été réalisées des couronnes pour décorer les maisons et des décorations en bois pour animer le centre du village. Une belle réussite !



Vendredi 3 décembre, l'APE et l'association Gélatine ont organisé un moment chaleureux :

Les habitants qui avaient réservé un sapin ou du chocolat à l'APE ont pu profiter du vin chaud ou du chocolat chaud offert par Gélatine...



Vie associative



Un bon démarrage !

L'APE adresse aux habitants de Roquesérière tous ses vœux de santé, réussite, et prospérité

Le 23 octobre, nous avons pu proposer pour les vacances de la Toussaint un événement autour du thème d'Halloween. Cet événement s'est déroulé sur la commune de Montpitol, que nous remercions pour le prêt de la salle.

Nous avons diffusé un film pour les enfants, et vendu des goûters, puis prolongé par une « boum ». Nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont fait de cet instant un moment convivial !

Le 3 décembre ont eu lieu nos traditionnelles ventes de sapins et chocolats à la maison des associations de Roquesérière. Nous avons eu l'immense plaisir cette année d'être accompagnés par l'association Gélatine, qui a proposé à tous un chocolat chaud ou vin chaud, agrémentés de pâtisseries maison.

Nos sincères remerciements s'adressent à l'ensemble des participants à ces deux opérations, aux bénévoles de l'association Gélatine, à la mairie de Roquesérière pour le prêt de la salle et aux deux communes pour la diffusion des bons de commande.

Ces opérations ont déjà permis de récolter plus de 1100€ de bénéfices sur ce début d'année !

Nous démarrons l'année 2022 avec, dès la 1ère semaine de janvier, une vente de galettes et gâteaux des rois de chez Arti'Zahnd dont les bons de commandes seront diffusés sur les deux communes de Montpitol et Roquesérière.

Nous comptons sur votre participation !

Le 19 mars se déroulera à Roquesérière le Carnaval des enfants. Au programme : un défilé déguisé et goûters seront proposés, suivis d'un concert JAZZ proposé par le Comité des Fêtes.

Venez nombreux !

À très vite !

L'équipe de l'APE



Union Nationale des Combattants

La pandémie a mis à mal notre fonctionnement, pourtant nous ne sommes pas des Combattants pour rien, aussi nous comptons rebondir encore plus intensément auprès de nos trois villages par de nouvelles initiatives auxquelles vous serez cordialement invités à participer :

- Développer une interaction avec les différentes associations.

- Travailler sur la mémoire de nos villages.

- Avec la participation et l'accord des directrices de nos écoles, mener des actions d'information permettant de mettre en exergue l'héritage de nos valeurs et leur transmission auprès des jeunes générations.

- Perpétuer le souvenir de tous les Combattants morts pour la France, avec le concours des municipalités.

Certes, nous ne ferons pas tout cela, mais nous y pensons, nous y croyons et nous comptons sur vous pour venir renforcer nos rangs, l'U.N.C. est ouverte à tous et à toutes les bonnes volontés. L'avenir de notre association est étroitement lié au travail et à l'investissement des nouvelles générations.

Notre prochaine Assemblée Générale était prévue le 10 janvier à 10 heures à la mairie d'Azas. Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, nous avons pris la décision de la reprogrammer à une date ultérieure.

Permettez-nous de vous souhaiter pour 2022 tous nos vœux de bonne et heureuse année

BIBLIOTHEQUE

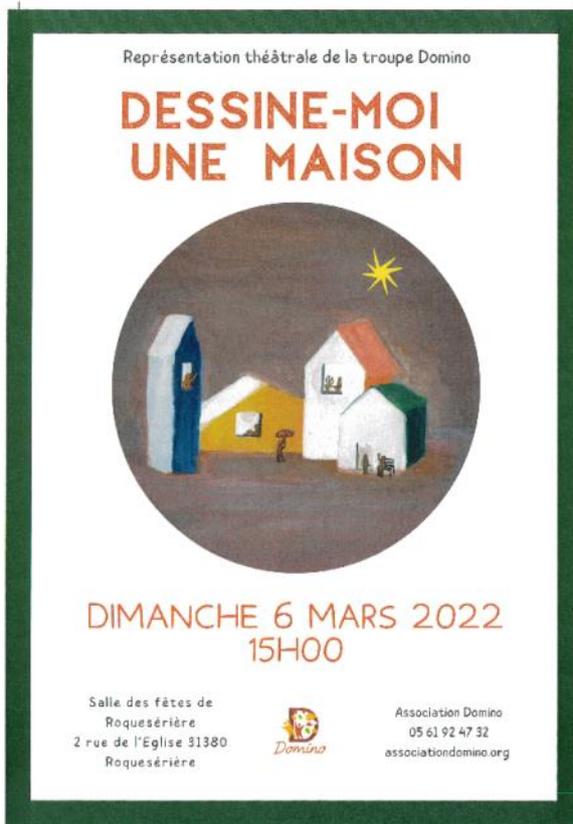
Depuis novembre, les bénévoles de la bibliothèque proposent des lectures à l'ALAE de Montpitol et des séances avec les enfants de l'école de Roquesérière, en lien avec les maîtresses.

Si lire des histoires aux enfants vous intéresse, venez rencontrer les bénévoles !

Mardis et jeudis de 16h30 à 19h



Le mercredi 15 décembre, le Père Noël est venu à l'école de Roquesérière. Les enfants l'ont reçu et étaient ravis de cette visite... lui aussi d'ailleurs !



LE CLUB VITALITE VOUS SOUHAITE
DE TRES BONNES FETES





**Assemblée
Générale de
l'association
Gélatine**

**Le samedi
5 février 2022
à 18h**

**Concours culinaire :
« cuisine du monde »**

18h : assemblée générale de l'association ouverte à tous les habitants
19h : dégustation des plats salés et sucrés apportés par les participants au concours
Et ensuite, vote, résultats du concours et distribution des lots aux gagnants !

POUR PARTICIPER AU CONCOURS, rien de + simple :
Qu'elle soit salée ou sucrée, faites-nous partager votre recette de « cuisine du monde » (tout est possible !)
Attention : pas de possibilité de réchauffage...

POUR DEGUSTER, c'est encore + simple :
Amenez vos couverts, une assiette, un verre, une bouteille, dégustez et votez !

(Vous pouvez venir déguster même si vous ne participez pas au concours).

Pass sanitaire exigé

« Nougajazz Trio »

Le vendredi 4 février à 20h30 à Roquesérière



Des reprises de Claude Nougaro aux couleurs jazz,
à savourer, à découvrir, à partager en musique
avec Olivier Pigounidès à la basse,
Jean-Noël Sarraïl au piano
et Catherine Vaniscotte au chant.



Dans cette rubrique, nous souhaitons présenter des femmes du village qui ont créé leur activité.

Nous les remercions pour leur témoignage.

Si vous souhaitez présenter votre activité et que votre portrait soit réalisé, contactez la mairie !

Sabine Burguière, couturière créatrice

Créer, bricoler, transformer, récupérer, réparer, coudre... tous ces gestes de couturière, Sabine Burguière s'en régale... la couture, ce n'est pas sa formation initiale, mais c'est depuis toujours un plaisir. « J'ai toujours cousu, à l'instinct. » Et puis en 2012, elle choisit d'en faire son métier, crée sa société et travaille chez elle, au milieu de ses tissus. Elle suit des formations organisées par le syndicat des couturiers de la Haute-Garonne, ce qui lui permet d'acquérir les bases, d'apprendre la confection sur mesure, de gagner en rapidité, en expérience, de devenir une experte de la couture « à petite échelle de petite couturière » et d'augmenter sa clientèle. Les demandes concernent beaucoup les retouches, parfois la création de vêtements, aussi celle de pochettes, sacs, foulards qu'elle vend sur des marchés de créateurs du secteur.

Soucieuse de l'avenir de notre planète et partisante du zéro déchet, Sabine prend sa part de responsabilité en refusant la consommation et en travaillant beaucoup la récupération, la réparation. « C'est trop dommage de jeter ».

Bien intégrée dans le village, elle y vit depuis 2010, dans une maison familiale, après 15 ans en Martinique. Elle se plaît beaucoup à Roquesérière, apprécie la qualité des relations, la tranquillité, les promenades dans la campagne. « Le village, c'est pour moi un havre de paix, pas loin de tout, j'y suis très attachée. »

loracouturecreation.fr

Camille Aureilhan, l'humain avant tout

Après dix années passées dans la communication, orientation qu'elle avait choisie pour la mettre au service de l'humain, Camille s'est rendu compte qu'elle n'y trouverait pas un métier qui pour elle aurait du sens. Au fond, ce qui l'intéresse, c'est l'écoute de la personne, sa prise en compte dans sa globalité, la compréhension de son psychisme, de son physique, de ses émotions... c'était trop loin de ce qu'elle côtoyait dans son quotidien professionnel, un quotidien déshumanisant. Aussi, elle a choisi de se reconvertir et de suivre une formation de naturopathie.

Installée depuis un an sur Roquesérière et sur Toulouse, elle accompagne des personnes et les amène à trouver ou retrouver une qualité de vie. « J'essaie d'être le « détective » de la problématique de la personne et non de répondre uniquement à un symptôme, de l'aider à chercher « la cause de la cause de la cause » et à y répondre par des moyens naturels. Je peux travailler sur la respiration, l'alimentation, le mouvement, la phytothérapie, la réflexologie plantaire... » Ce qui l'intéresse, c'est le psychisme et l'émotionnel, et pour répondre au mieux elle a le projet de passer un diplôme de psychologue clinicienne.

Très attachée à Roquesérière, Camille se considère comme une « enfant du village ». Elle aime son esprit de communauté symbolisé par sa fête. « C'est un lieu où il fait bon vivre, entre la ville et la campagne, un village qui n'est pas un dortoir, où je peux m'épanouir, avoir un mode de vie sain et un rythme plus humain. » Elle a très envie de s'investir dans le village, comme elle a aimé son investissement personnel dans l'organisation de concerts pendant plusieurs années.

<https://www.holisaia.com>

Etat civil

Ils se sont mariés

Naissances

IDBIHI Amaya, le 10/10/2021
JIMENEZ Ezio, le 22/11/2021
HAVEL Cameron, le 25/11/2021
SIGURA Isak, Andréa, Paco, le 26/11/2021
JEGOU Marilou, Angela, Anne, le 28/11/2021
CAPMARTIN Evan, Paul, le 30/11/2021

Avis de décès

Mme Georgette CATALA le 11 novembre 2021
Mme Marguerite BARTHES le 17 décembre 2021
M. Lucien FAURE le 21 décembre 2021



Melle Elodie Marin et M. Arnaud Pecharman

Le 16 octobre 2021

Nicolas VIAN & Nathalie FITA

Le maire adresse ses sincères condoléances aux familles. C'est un peu l'âme de Roqueserière qui disparaît avec eux.

Guide du bon voisinage - Petits rappels

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable pour celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à résoudre le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

Travaux de bricolage et de jardinage

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 - article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, **les espaces de jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

• MOBILITÉ •



Ouverture du service en 2022 :

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Bessières • Saint-Sulpice-la-Pointe • Lavaur

L'UNION :
Centre commercial • Halle • Clinique

Prochainement en Coteaux du Girou
NOUVEAU SERVICE *PRINTEMPS 2022*

Le TAD 
vous transporte !

** Transport à la demande*

Plus d'information sur 
www.cc-coteaux-du-girou.fr

Au printemps 2022, un nouveau service sera proposé à tous les habitants du territoire des Coteaux du Girou : le transport à la demande (TAD).

Accompagné et financé en partie par la Région Occitanie, ce service proposera la desserte de grands marchés de proximité et de la zone de l'Union (clinique notamment).

- **Le lundi matin** : Marché de Bessières
- **Le mercredi matin** : Marché de Saint-Sulpice-la-Pointe
- **Le samedi matin** : Marché de Lavaur
- **2 fois par semaine** : desserte de la zone de l'Union (centre commercial, halle, clinique).

Modalités d'accès au TAD : **Prix du ticket : 2€**

Le service sera accessible sur réservation uniquement 24 heures avant la date de transport souhaitée, via un numéro vert qui vous mettra en relation avec une plate-forme dédiée.

Le circuit définitif sera établi en fonction des réservations. En fonction de ces dernières, toutes les communes de notre communauté pourront être des lieux de passage.

Les heures de rendez-vous précis seront alors confirmés aux habitants concernés.

Seule restriction, les enfants de 11 ans devront être accompagnés par un adulte.